

Journal de bord, mars 2021

Semaine du 02 au 05 mars

Avec un candidat animateur et la stagiaire assistante sociale, nous avons essayé de définir ce qu'est l'éducation permanente.

Au fil des discussions, nous avons surtout dit ce que ce n'est pas, mais qu'est-ce que c'est ?

Les recherches sur internet mènent le plus souvent au décret, à diverses reformulations de l'article 1^{er}, bien connu de tous. Mais en pratique, que faire et comment ? Voici une tentative de réponse :

L'éducation permanente consiste à organiser et même de préférence à co-organiser avec les participants, des activités collectives dans le but de développer des aptitudes et des comportements qui leur permettront

- de s'émanciper, c'est à dire de se libérer des carcans liés à leur condition sociale, voire familiale,
- de porter un regard critique sur leur environnement social, économique et politique.
- de s'impliquer dans la vie sociale, de prendre une place dans la société en tant que citoyen.

Les activités d'éducation permanente sont définies par l'article 1 du décret¹ de 2003, revu en 2018 :

« Article 1er. - § 1er. Le présent décret a pour objet le développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

§ 2. Cet objet est assuré par le soutien aux associations qui ont pour objectif de favoriser et de développer, principalement chez les adultes :

- a) une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société;*
- b) des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation;*
- c) des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.*

§ 3. La démarche des associations visées par le présent décret s'inscrit dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste,

1 [Décret du 17 juillet 2003 relatif au développement de l'action d'Education permanente dans le champ de la vie associative modifié le 14 novembre 2018 mis à jour le 24/12/2020 .pdf](#)

plus démocratique et plus solidaire qui favorise la rencontre entre les cultures par le développement d'une citoyenneté active et critique et de la démocratie culturelle. »

L'asbl Dominos La Fontaine a déterminé des objectifs conformément au décret et des méthodes qui conviennent mieux à son public :

- L'émancipation se fait par la conscientisation par le biais de discussions en groupe et par l'expression culturelle collective. Dire, exprimer d'une façon ou d'une autre, suscite une prise de conscience de ce qui est énoncé. Parfois la conscientisation peut être individuelle dans certaines conditions propres à la personne.
- Le développement de l'esprit critique se fait par le biais de processus basés sur la dialogique, c'est à dire la confrontation argumentaire des avis différents (d'où l'importance de travailler avec des groupes de minimum 5 personnes) Dans le cadre de l'expression culturelle, le caractère collectif des créations génère également un processus critique appréciable.
- Pour s'impliquer avec pertinence, il faut être informé. Mieux le participant sera informé du fonctionnement de la société, mieux il trouvera sa place la plus adéquate à ce qui lui convient. Le travail sur l'information se fera de manière intense au niveau du café papote, mais il doit être présent dans toutes les activités : le participant sera impliqué dans la recherche de l'information, l'analyse de ses sources, la recherche de sources différentes, leur comparaison et une argumentation qui permettra de juger ce qu'on retient.
- Toute action sera étayée par une information préalable pertinente (traitée selon le schéma ci-dessus). L'action peut-être diverse : de l'interpellation politique à un contact de sensibilisation (conscientisation) d'un ou de plusieurs travailleur(s) sociaux ou de la communication publique via le site internet, Facebook, etc ou par des actions publiques (par exemples : distribution de flyers en rue, affiches, présence sur un marché ?...)
- L'évaluation de chaque activité doit se faire avec les participants. C'est une action collective nécessaire pour atteindre les objectifs de l'éducation permanente.
- La participation des usagers aux décisions, à l'organisation des activités, à l'aménagement du local, etc, vise également l'objectif d'émancipation et de citoyenneté.

Notre public :

Il est composé de pauvres, d'exclus, de personnes qui souffrent de solitude et ... de tout public pour assurer de la mixité sociale. Mais attention, il faut pas qu'un public en écrase un autre !

Le décret définit le public en ces termes :

« Public issu de milieux populaires » : groupe de participants composé de personnes, avec ou sans emploi, qui sont porteuses au maximum d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou de personnes en situation de précarité sociale ou de grande pauvreté. »

Le public qui participe à l'éducation permanente doit être clairement identifié.
Il s'agit d'un public majoritairement adulte : « public composé à 60% au moins de personnes âgées de 18 ans et plus. »²

Nos thématiques :

1) **Je m'informe, donc je suis ; j'agis, donc j'existe.** Cette thématique est rencontrée dans les activités liées à la recherche et l'analyse d'information et dans les actions qui en découlent.

2) **D'ici et d'ailleurs, raccourcir les distances.** Cette thématique est culturelle.

D'ici : les différentes classes sociales ont une culture qui leur propre.

D'ailleurs : en fonction de leur origine géographique, les gens ont une culture qui leur est propre.

Les distances : plus les cultures sont éloignées les unes des autres, plus la distance entre les gens est grande ; plus la culture est proche, plus la distance est courte (Patrice Meyer-Bisch).

Raccourcir : Chacun a le droit au respect de sa culture (Déclaration de Fribourg sur les droits culturels). Notre action consistera d'abord à promouvoir le respect de ces droits dans la limite du respect des droits de l'homme. Ensuite, nous visons à rapprocher les gens de cultures différentes par le biais de la mixité sociale et de la mixité culturelle.

Chaque activité réalisée à l'asbl dans le cadre de l'éducation permanente doit se rattacher explicitement à une de ces thématiques.

L'analyse réalisée avec nous par la Fondation Cyrus a permis de réfléchir sur les pratiques à privilégier pour faire de l'éducation permanente avec un public en voie de désaffiliation, ce qui est souvent le cas de notre public. Cette analyse est publiée sur internet :

<http://www.unlabo.net/dominoslafontaine/journal/2021/Regard%20crois%C3%A9s.pdf>

2 Document de synthèse 2019 : http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=f6577adcb6ab95471c4f4a379c39f3a98d813be8&file=fileadmin/sites/edup/upload/edup_super_editor/edup_editor/documents/Marine/DOCUMENT_DE_SYNTHESE_2019_avril2020.pdf

Le **2 mars**, aujourd'hui l'équipe de l'asbl « Lire et Ecrire » nous a rendu une visite. Deux représentantes de l'association sont passées pour une action de sensibilisation à Dinant contre la fermeture des guichets aux gares. La SNCB a pris une décision de fermer un tiers de ses guichets malgré le fait qu'un 1 adulte sur 10 en Belgique a des difficultés pour lire et écrire.

Leur action qui porte le nom « Ceci n'est pas une gare » est également dirigée contre la numérisation totale. Si nous n'avons pas de smartphone ou d'accès à Internet, on devrait rester sans billet de train ? La vidéo « Comment va faire Rosa ? » illustre bien les difficultés de la jeune femme face à un guichet automatique de transports en commun. Cette vidéo est accessible via le site du Mouvement « Lire et Écrire » : <https://lire-et-ecrire.be/Ceci-n-est-pas-une-gare>

Un participant remarque:

- J'achète des billets de train uniquement aux guichets. S'ils les ferment, ça sera compliqué pour moi.

Le **3 mars**, une participante a partagé la nouvelle que l'Espace public numérique de Dinant (EPN) n'est plus accessible pour les personnes âgées. Avant, elle a participé un atelier pour suivre une formation numérique, mais il a été arrêté. Le bruit court que c'est à cause d'un manque de subsides. Nous avons décidé de vérifier si c'est une rumeur ou pas.

Effectivement, après vérification on peut constater que l'atelier numérique est réservé, soit pour un usage libre des ordinateurs à certains moments, soit uniquement pour l'asbl « Le Tremplin » qui poursuit sa mission de réinsertion socio-professionnelle :

<http://www.dinant.be/services/administration/e pn>

Quelle solution pourrions-nous offrir à cette femme âgée qui n'utilise plus son ordinateur ? Et aux autres gens qui ont besoin de maîtriser un ordinateur dans leur vie quotidienne pour avoir l'accès à Internet et ses avantages ?

Après vérification auprès de l'EPN, il nous a été confirmé que les formations en groupe sont suspendues et qu'elles reprendront quand la situation sanitaire sera plus favorable. L'EPN reste accessible à tous, les après-midis, pour utiliser le matériel et recevoir des conseils.

le **5 mars**, nous avons reçu la visite de représentants de l'asbl « Destination » qui s'occupe d'addictions (alcool, drogues, médicaments et toutes les autres formes d'addictions).

Il arrive souvent que le public concerné n'ose pas s'adresser à eux parce qu'ils ont peur d'être jugés. Un participant explique : « Je ne voulais pas parler de mon problème d'alcoolisme.

J'avais peur d'être jugé de mon comportement ».

Les travailleurs sociaux ont expliqué les différents services proposés par l'association.

Ensuite, nous avons expliqué nos actions.

Le **16 mars**, nous avons discuté de l'organisation d'une activité théâtrale et musicale avec le nouvel animateur. Il est désormais possible de se rencontrer en plein air avec un maximum de 10 participants. Bien sûr que ça doit être organisé dans le respect des normes sanitaires. Le Kiosque de Dinant est une place convenable.

Les gens viennent chaque jour pour demander s'il y aura une activité de théâtre ou de musique, ils ont besoin d'être s'exprimer plus qu'avant. Certains proposent de prendre des objets qui ont la capacité de reproduire des bruits différents : des bouteilles et des pots.

Comme ça , des participants pourraient comprendre la différence entre le bruit simple, le rythme et une mélodie. Un participant conseille de ne pas utiliser du matériel en verre, afin d'écartier le risque de coupure. Chacun va penser à un objet à amener pour l'atelier « Exprimons-nous sur le kiosque ».

Le **18** mars, en préparation au futur atelier d'expression culturelle, on a abordé la question suivante : Pourquoi la musique rythmique est assez populaire ? On a écouté un fragment d'une chanson de grand succès.

Des participants ont exprimé leur avis :

- Oh ! C'est très beau. Il y a du rythme.
 - C'est trop répétitif.
 - C'est pour ça que cette musique a eu du succès : parce elle est simple.
 - Pour moi, ce n'est pas de la musique.
 - Mais ton avis dépend de ta culture, de ton pays où tu es né.
 - Comme Tchekhov ?
 - Non, Tchekhov, c'est un écrivain. Tu veux dire Boris Tchaïkovski, mais il y en a eu beaucoup, très connus.
 - C'est ça...
- Conclusion : Notre goût musical dépend de notre parcours personnel et de toutes nos impressions au cours de la vie. Certains sont sensibles au rythme, d'autres à la mélodie...

Le 24, suite au dernier comité de concertation, les rassemblements à 10 personnes ne sont plus autorisés. Le projet sur le kiosque est donc suspendu pour un mois au moins :

<https://www.info-coronavirus.be/fr/news/occ2403/>

Le **25** mars, avec les différents participants, au cours de la journée, on a abordé la question du bonjour. Est-ce que dire « Bonjour » est assez pour saluer des gens ou faut-il ajouter un bisou ? Deux bisous en Belgique, trois et parfois quatre bisous en France.

Les avis se partagent :

- Je ne fais que des bisous à mes amis et ma famille. Pour les gens inconnues non.
- Je pense, dire simplement « Bonjour » est assez.
- je fais, enfin, je faisais, des bisous à tout le monde.

Dans ces conditions de pandémie nos habitudes changent. Nous ne sommes plus comme auparavant. Le bisou est la meilleure voie de transition de maladie virale. On est obligé de respecter les normes sanitaires. Peut-être, après le régime de « masques » nous oublieront cette nouvelle qui n'est pas acceptable pour tout le monde ? Le bisou résistera-t-il à la pandémie ?

Nous avons visionné la vidéo « kiss-kiss », réalisée en 2019 :

http://www.unlabo.net/dominoslafontaine/videos/video_2019/KissKiss.mp4

Le **26** mars, un participant est arrivé avec un questionnement philosophique qui le préoccupait : « Est-ce que le destin existe ? » Dans certaines croyances notre vie est déjà prescrite par des forces supérieures et ce n'est pas possible de changer la prédestination.

- Mais si c'est une croyance religieuse, comment est-ce possible de gagner son paradis tel que prescrit ?

- D'autre part, dans le monde moderne et rationnel y a-t-il une place pour la fatalité ? N'est-ce pas nous qui changeons des choses grâce à nos efforts ? Laisser la vie couler comme ça n'est pas la meilleure solution...

- Certains disent que c'est le destin, d'autre que c'est la volonté de Dieu et d'autres disent que c'est la loi de la nature...

Le participant est reparti avec son questionnement, mais aussi avec la conviction qu'il a le choix d'y croire ou pas.

Le 31, après quelques « colloques singuliers » portant sur les difficultés de la vie de chacun, un participant a clôturé le mois avec quelques certitudes encourageantes, à propos de la lassitude que nous avons tous : « L'espoir peut revêtir maintes formes ». Cherchons donc une forme qui nous convienne face à la situation actuelle, très compliquée...

Et à propos des incertitudes et des contradictions, il a cité Michel Foucault : « Le savoir, c'est le pouvoir ». Nous avons conclu de cette citation que le savoir conservé par une élite ou un groupe quelconque a toujours permis d'aliéner le peuple. Par contre le savoir à la portée de tous est source de libération, d'émancipation. Internet, ainsi que les médias sont de fabuleux outils de divulgation du savoir, mais, ils s'avèrent aussi être des sources de désinformation et de manipulation.

Notre savoir n'est pas toujours suffisant pour lutter contre ces effets pervers de l'information. Le site faky.be est un outil parmi d'autres.

La pandémie vient de nous rappeler que l'homme ne sait pas tout, que personne ne connaît pas tout. Nous devons accepter que l'incertitude fasse partie de notre condition humaine.

- Mais alors, qui connaît ?

- Personne

- Ah si ! Dieu sait !

- C'est ta croyance. C'est ta réponse à l'ignorance, mais ce n'est pas du savoir au sens propre du terme.

- Il y a des croyants qui sont des érudits.

- Bien sûr ! Et il y en a qui ne savent ni lire, ni écrire, ni calculer. Cela ne les empêche pas d'être de bons croyants, mais cela prouve que croire, ce n'est pas savoir au sens du savoir des hommes.

En conclusion : Nous devons distinguer croyance et savoir et ne pas faire passer nos croyances pour du savoir, même si elles répondent à nos questions existentielles.

Les croyances font souvent du bien en apaisant celui qui y croit, elles ne doivent cependant pas être utilisées comme du savoir et encore moins pour avoir de l'emprise sur les autres.

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)